

RESPONSABLE ADJOINT SERVICE ESPACES VERTS (H/F)

Cadre d'emploi : Adjoints techniques/Agents de Maitrise

Direction : Cadre de vie

Service : Espaces Verts

Rattachement hiérarchique : N+1 Responsable du service, N+2 Directeur du cadre de vie

Lieu de travail : CTM/Tous les secteurs de la ville

Ce descriptif de poste est évolutif. La liste des tâches est susceptible d'évoluer pour tenir compte des nécessités du service public.

MISSION DU SERVICE	Concevoir, mettre en œuvre et entretenir le patrimoine vert de la ville
FINALITE DU POSTE	<ul style="list-style-type: none">- Manager, Animer, organiser, contrôler l'activité des équipes composant les secteurs d'entretien (<i>28 agents permanents et 2 apprentis</i>)- Planification des travaux
ACTIVITES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES	<ul style="list-style-type: none">- Suivi des activités spécifiques du service (viticulture, apiculture et pédagogiques)- Gestion et suivi des plannings d'entretien des espaces- Gestion des équipes au quotidien- Suivi du désherbage en coordination avec le service propreté- Suivi des contrats d'entretien (élagage, arrosage automatique, disconnecteurs...)- Suivi de travaux pour la création et réhabilitation d'espaces verts- Elaboration et suivi du plan de gestion différenciée- Gestion du fleurissement.- Evaluation annuelle des agents
COMPETENCES/QUALITES REQUISES	<p><u>1/ Savoir-faire/savoirs techniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Gestion du personnel technique.- Organisation, planification des travaux.- Base de mécanique : 2 tps, 4 tps, diesel, agricole.- Répondre aux diverses demandes pédagogiques et événementielles.- Etude de petits projets de création.- Utilisation des outils informatique. <p><u>2/ Savoirs / connaissances théoriques :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Connaissance des végétaux ligneux, botanique, taille, formation.- Connaissance de la décoration florale extérieure : utilisation plantation et suivi plantes annuelles, bisannuelles, vivaces, bulbes, etc.- Connaissance des engrais, amendements : leur utilisation.- Connaissance des produits phytosanitaires : leur utilisation.- Connaissance des herbicides : leur utilisation.- Connaissance des systèmes d'irrigation automatique.- Connaissance des plantes d'intérieur.

	<p><u>3/ Qualités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sens de l'organisation. - Grande motivation et disponibilité. - Sens du travail en équipe. - Qualité relationnelles. - Confidentialité et discrétion.
<p>FORMATIONS ET EXPERIENCES REQUISES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - BTS, BAC PRO Espaces Verts. - Permis VL obligatoire - Expérience en management souhaitée
<p>LIAISONS ET RELATIONS FONCTIONNELLES</p>	<p><u>Relations internes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction du service - Agents de maîtrise de la régie municipale. - Personnel du service. - Personnel de la régie Municipale. - Direction de la régie municipale. - Direction des services techniques. <p><u>Relations externes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction des établissements municipaux. - Le public.
<p>CONDITIONS D'EXERCICE</p>	<p><u>Horaires/temps de travail :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 37 heures 30 par semaine. - Possibilités d'horaires décalés en été et lors de travaux particuliers. <p><u>Lieu de travail :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - CTM, divers secteurs de la ville. <p><u>Contraintes particulières :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signaler à ses supérieures toutes situations anormales sur le lieu de travail, pouvant représenter un danger. - Horaires décalés pour manifestations diverses. - Astreinte week-end et semaine qui suit 1 semaine sur 7 environ. <p><u>Equipements obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail exécuté sur le domaine public nécessitant le respect des règles impératives de sécurité : - Port d'une tenue de travail. - Port des EPI (gilet de sécurité, protection acoustique, protection faciale, etc.) mis à la disposition par l'employeur.
<p>REMUNERATION</p>	<p>Rémunération statutaire, RIFSEEP, prime annuelle, CNAS, COS, Participation transport, Participation mutuelle et prévoyance.</p>